



FONDATION CHARLOTTE OLIVIER

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2010



REMERCIEMENTS

En ouverture de ce rapport annuel 2010, nous désirons remercier tout particulièrement pour leur confiance et leur soutien:

- L'Université de Fribourg
- La Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg
- Le Service de la santé publique du canton de Fribourg
- La fiduciaire Fiduconsult SA à Fribourg
- Le Centre Universitaire Romand de Médecine Légale, Unité de Médecine des Violences
- Le Service de l'enfance et de la jeunesse, Fribourg
- Le Service de la Justice, Fribourg
- GRIMABU, Fribourg
- La Police de Fribourg
- Le Fonds cantonal de l'action sociale du canton de Fribourg
- Les Fondations : Promotion Santé Suisse, OAK, von Meissner, Arcanum, André & Cyprien, Gottfried und Julia Bangerter-Rhyner et la Fondation du Centenaire Raiffeisen
- La Société Suisse d'Utilité publique
- La Loterie Romande Fribourg
- La CSS Assurance, Fondation pour l'encouragement de mesures sociales dans l'assurance-maladie et accidents

Nous remercions également pour leur engagement et la qualité de leur travail les membres du Conseil de Fondation, ainsi que l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices engagé-e-s auprès de la FCHO.

PROJETS 2010

« RÉFÉRENT MALTRAITANCE ENFANTS – PHASE IV » ANCRAGE, VALORISATION DE LA FORMATION « PREMIER LIEN MALTRAITANCE » DANS LE CANTON DE FRIBOURG ET ADAPTATION À LA RÉGION ALÉMANIQUE DU CANTON

Dans le cadre des activités mises en place de 2004 à 2011 par la Fondation Charlotte Olivier et le Département de la Santé et Affaires sociales du canton de Fribourg, en matière de prévention de la maltraitance envers les enfants, la HEdS Fribourg a reçu en 2008 un mandat de la FCHO afin d'assurer le volet formation « Premier lien maltraitance enfants » dans la continuité du concept « Référents maltraitance enfants » développé avec succès par la FCHO dans le canton du Jura.

Ce mandat a consisté à concevoir, organiser et évaluer des sessions de formation de 3 journées destinées aux professionnel-le-s de premier niveau en contact régulier avec des enfants, qui ont la responsabilité de dépister de manière précoce les enfants en risque, les familles dysfonctionnelles, ou les enfants subissant de la violence. Les « Premiers liens Maltraitance enfants » sont capables de les référer aux professionnel-le-s spécialisé-e-s dans la prise en charge et la protection des enfants, et dans le soutien aux familles. Les « Premiers liens Maltraitance » sont par exemple les éducatrices de la petite enfance, les assistantes parentales (ou mamans de jour), les coordinatrices des services d'accueil de jour, les infirmières, puéricultrices et sages-femmes, les éducateurs/trices et les enseignant-e-s, les policiers/ères, les animateurs d'associations et activités de jeunesse, etc.

La formation est interdisciplinaire et dispensée dans les deux langues (français, allemand). En 2010, 2 sessions de formation francophones ont permis de former 35 « Premiers liens maltraitance » et une formation pilote germanophone formant 13 participant-e-s a été mise en place et évaluée. Les évaluations systématiques réalisées dans les sessions francophones et germanophones ont montré que la formation répond aux besoins existant chez les professionnel-le-s du réseau; elle est perçue par toutes et tous comme importante face aux risques observés et aux nécessités de dépister et orienter lors de violence envers les enfants. Jusqu'à fin 2010, les formations débutées en 2008, ont permis de former 64 « Premiers liens maltraitance » dans le canton de Fribourg. Le projet bénéficie d'un groupe d'accompagnement composé du SSP, du SEJ, de la FCHO et de la HEdS FR. Il assure le soutien scientifique et la reconnaissance politiques et institutionnelles du projet.

En parallèle, un **projet de protocole de dépistage et d'orientation de la maltraitance envers les enfants** a été élaboré par un groupe de travail. Ce protocole répond également à la demande des professionnel-le-s fribourgeois émise lors des journées du réseau organisées en 2007 et 2008. Il sera testé, validé et diffusé en 2011, en fonction des moyens disponibles.

Le besoin de formation de ce type semble toujours important dans le canton de Fribourg, une suite à ce projet doit encore être discutée par le groupe d'accompagnement.

BIENTRAITÀ OU BIENTRAITANCE : PHASE II

Le projet Bientraitance phase I, qui a eu lieu de 2006 à 2009, s'est développé dans trois quartiers de la ville de Fribourg et un de Romont. Il a touché près de **deux-cent cinquante enfants et jeunes** ainsi que leurs parents. Vingt-six types d'activité ont eu lieu durant ces trois ans. Cette première phase a permis entre autre de vérifier que pour bénéficier de prestations les populations doivent être intégrées et équipées socialement, et que le projet offrait en partie les moyens de remédier à des manques dans ces domaines, pour les populations contactées.

Un guide de projet permettant de mettre en place le projet dans un quartier ou une petite commune, a été réalisé présentant chaque étape de manière détaillée. Il permet entre autres, d'identifier les offres et les freins à l'accès à ces dernières ainsi que les moyens d'y remédier.

La deuxième étape du projet démarrée en 2010 souhaite finaliser et améliorer le guide, suivre l'évolution de l'expérience fribourgeoise et favoriser la multiplication d'expériences du même type dans d'autres cantons, notamment par la diffusion du guide et une offre « sur mesure » d'accompagnement à l'implantation de projets « Bientraitance », y compris l'adaptation du concept à d'autres contextes culturels (Suisse alémanique) ou à d'autres tranches d'âges (adolescents et jeunes adultes).

Le but de cette phase II est toujours **d'améliorer l'accès et la participation des enfants et des adolescents** à des **activités** de groupe susceptibles d'avoir un **effet favorable pour leur développement et leur bien-être avec un accent particulier sur l'accès des enfants et des jeunes vivant dans des situations de vulnérabilité sociale, économique ou des situations de handicap.**

Le bilan positif de la première phase a donné l'impulsion de poursuivre le projet afin de réaliser les objectifs suivants :

1. Finaliser le guide de projet sous la forme d'un outil interactif, attractif, didactique et fonctionnel : le tester, l'adapter et le développer.
Résultat : un guide interactif disponible sur CD-Rom et sur site internet.
2. Evaluer les effets de la phase I : assurer le suivi des expériences menées une année après.
Résultat : une documentation détaillée des résultats du programme à moyen terme.
3. Diffuser le concept et les outils : tester des modes de diffusion dans plusieurs cantons différents; traduire et adapter le guide en Suisse alémanique et pour les adolescents.

Résultats attendus : l'extension et l'adaptation du projet à d'autres cantons, à d'autres contextes linguistiques et à d'autres tranches d'âge.

Madame la Conseillère d'Etat, Anne-Claude Demierre soutient le développement de cette phase II du projet Bientraitance.

La finalisation du projet de phase II et la recherche de fonds ont été menés depuis le mois de mars 2010.

Ce projet bénéficie d'un partenariat avec le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse qui mène en parallèle un projet intitulé Varietà qui vise à mieux intégrer les jeunes d'origine migrante dans les organisations de jeunesses en Suisse (www.csaj.ch).

Le projet Bienveillance phase II a reçu le soutien du Département de la Santé et des Affaires Sociales du canton de Fribourg pour sa première année de développement.

Le projet devrait débuter courant 2011.

TRAVAIL VERSUS RETRAITE ET SANTÉ : QUELS LIENS ?

Est-il plus favorable pour la santé de travailler que d'être à la retraite ? A quel âge, pour qui, dans quelles conditions ? Etant donné les défis politiques et économiques que soulèvent actuellement l'allongement de l'espérance de vie et le financement des retraites, un état des lieux des connaissances scientifiques sur le bilan en terme de santé publique de "travail versus retraite" semble indispensable. En effet, on connaît de mieux en mieux les conditions pour vieillir en bonne santé. Des progrès importants ont été faits dans la prévention de problèmes liés au vieillissement. De même, divers projets et publications, principalement destinés aux employeurs, ont traité de la question des personnes de 50 ans et plus dans l'entreprise. Mais une synthèse des connaissances articulant ces différents domaines fait actuellement défaut. Le projet entend contribuer à pallier ces lacunes. Il consiste en une revue raisonnée de la littérature scientifique disponible et une présentation de ces résultats, sous forme d'une brochure. Cette dernière sera mise à disposition des responsables politiques, des promoteurs/trices de programmes de prévention, des chercheurs-e-s, des associations professionnelles, des assurances, des entreprises, etc.

Le travail s'articule en 3 étapes :

1. Récolte des données ; revue de la littérature et données SHARE (Survey on Health and Retirement in Europe), à laquelle la Suisse participe
2. Présentation des résultats par chapitres suivant les questions/domaines, assortis d'un index ;
3. Edition et diffusion d'une brochure papier et mise en ligne.

La première étape a démarré en 2010 et l'ensemble des étapes seront finalisées en 2011.

L'enjeu de la rédaction de la brochure (à paraître en 2011) est de présenter des résultats scientifiques de manière claire et structurée, fournissant des pistes pour des mesures et actions concrètes. Le corps du document consistera en un état des connaissances actuelles sur les liens entre «travail versus retraite », vieillissement et santé, guidé par les questions de départ. Il s'agira enfin d'esquisser des modèles et modalités de travail/retraite bénéfiques pour les personnels âgés. Le document comportera en outre une introduction explicitant de façon concise la méthodologie suivie et les étapes du projet, une liste bibliographique des publications prises en compte, un index, ainsi qu'une liste des personnes-ressources consultées.

MANDAT PONCTUEL 2010

IPCEM : ÉTUDE DE BESOINS

L'Institut de Perfectionnement en Communication et Education Médicales (IPCEM) au bénéfice d'une compétence et d'une expertise importantes en matière d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) souffrant de maladies chroniques, émettait le souhait de pouvoir en faire bénéficier les professionnel-le-s de la santé de Suisse romande, en proposant aux institutions de Suisse romandes les formations de l'IPCEM.

Dans cette perspective, et afin d'offrir les formations les mieux à même de rejoindre les besoins des professionnel-le-s du domaine hospitalier et para hospitalier de Suisse romande, l'IPCEM a mandaté la Fondation Charlotte Olivier (FCHO) afin de réaliser une étude de faisabilité en 2010.

Le travail a consisté tout d'abord à établir une base de données des institutions potentiellement intéressées et d'entrer en contact avec des « informateurs-clefs ».

Suite à ce travail, un questionnaire en ligne a été élaboré et soumis à 178 responsables de formation de structures hospitalières et para-hospitalières de Suisse romande. Le résultat de l'enquête a mis en évidence le fort intérêt des institutions à former leur personnel soignant à l'ET du patient souffrant de maladies chroniques et a fait émerger des besoins nouveaux non encore couverts par les offres actuelles.

A COMMANDER AUX EDITIONS FONDATION CHARLOTTE OLIVIER
AU SECRÉTARIAT, PAR TÉLÉPHONE 026 300 73 61 OU
PAR COURRIEL À : SECRETARIAT-FCHO@UNIFR.CH

Suite au succès de la brochure « *Bienveillance. Revue de la littérature et état des lieux* » Dr Bertrand Graz, 1ère éd., avril 2007, la Fondation Charlotte Olivier a décidé de la rééditer au printemps 2009. Aussi la brochure actuellement à disposition au secrétariat de la fondation concerne la 2^{ème} édition (juin 2009).

Depuis 2000, la notion de « bienveillance » est couramment utilisée, notamment en France et en Belgique dans le domaine de la protection de l'enfance. Pourtant, cette notion reste encore floue. La Revue de la littérature et l'état des lieux réalisés par le Docteur Bertrand Graz précisent les contours de cette notion tout en rendant compte de toute la complexité que suppose une telle entreprise. Cet ouvrage soulève les interrogations inhérentes à toute tentative de définition : Qu'est-ce que la bienveillance ? Qui s'y intéresse et pourquoi ? Avec quels résultats ? Quelles interventions recommander ?

L'ouvrage est enrichi d'une préface du Dr Michel Manciaux, Professeur émérite en pédiatrie sociale et en santé publique à l'Université de Nancy, France. Docteur honoris causa de l'Université de Montréal. Il est illustré par les photographies de Luc Chessex.

Et toujours afin que vive la pensée de Charlotte Olivier : « *Penser global en santé publique, un héritage de Charlotte Olivier* » avec les contributions originales de : Dr F.

Heinzer, Ligue pulmonaire vaudoise, Prof. D. Sprumont, Université de Fribourg, G. Heller, historienne, A. Zappalla sociologue, F. Porchet, infirmière et J. Narby, anthropologue. Un ouvrage illustré de photos originales de Charlotte Olivier et de son dispensaire.

ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE EXCEPTIONNELLE

Un nouveau site internet a pu être activé en juillet 2010. Ce projet a été mené sous l'impulsion de Mme Isabelle Evéquoze Diethelm, administratrice, qui après une formation en 2010 assume également la tâche de mise à jour du site.

Hormis de présenter la FCHO et ses missions de manière plus claire et détaillée, ses ambitions étaient les suivantes :

- offrir un service gratuit pour toute annonce en matière de formations, diplômes, conférences, séminaires, congrès et manifestations relevant des domaines de la santé publique et communautaire.
- offrir une base de données interactive contenant des documents et des références relevant des domaines de la santé publique et communautaire.
- mettre gratuitement à disposition des outils de travail développés par la FCHO ou en collaboration avec ses partenaires.
- offrir une bourse de l'emploi relevant des domaines cités supra, en donnant la possibilité aux utilisateurs et utilisatrices du site de déposer eux-mêmes et elles-mêmes leur CV, ainsi que de faire apparaître leur propre annonce de recherche et/ou d'offre d'emploi.
- informer des dernières recherches et des questionnements en cours en matière de promotion, de prévention et d'éducation à la santé publique et communautaire dans les pays francophones.

Si ces possibilités sont toutes désormais fonctionnelles, elles n'ont pas encore trouvé leur pleine utilité, car le travail de marketing nécessaire n'a pu prendre place faute de ressources financières.

L'objectif du site est de servir de plateforme interactive pour toutes les personnes, les institutions, les organismes, les associations et les fondations des domaines de la santé publique et communautaire en Suisse romande afin de faciliter la communication en temps réel et la mise à disposition des ressources.

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES ORDINAIRES

La communication entre le secrétariat et la Présidente s'est maintenue régulièrement sous forme de rapports de messagerie électronique envoyés et visés chaque semaine.

De plus, la Présidente a rencontré régulièrement Mme Isabelle Evéquoze Diethelm au siège administratif de la FCHO à Fribourg, soit pour régler les affaires courantes, soit pour des développements ou problèmes particuliers.

Rappelons qu'un règlement interne spécialement développé pour le suivi et le contrôle de la qualité des projets au sein de la FCHO permet d'assurer une gestion efficace et transparente des projets et de leurs budgets. Depuis 2004, ce règlement est complété par un guide méthodologique pour le développement et la réalisation de projets de prévention et de promotion de la santé.

De nombreuses informations complémentaires concernant notre Fondation, ses structures et son administration, peuvent être consultées sur notre site : www.fcho.ch.

Cette année, la FCHO boucle ses comptes sur un déficit d'exploitation et ce, après 6 années consécutives de bénéfice. Cette situation financière est due au retard de plus de 6 mois pris par la mise en œuvre du projet Bientraitance phase II. En effet malgré des recherches de fonds intensives (plus de 12 requêtes complétées et soumises auprès d'organismes de soutien) aucune n'a abouti en 2010. Face à cette situation les responsables de ce projet ont décidé de retarder sa mise en œuvre, déséquilibrant ainsi les comptes de la fondation. Ce projet ayant démontré sa pertinence et son intérêt durant sa phase pilote, la FCHO l'a soutenu dans cette phase délicate en 2010. Néanmoins des décisions devront être prises quant à la poursuite de ce projet en 2011 et des mesures énergiques mises en œuvre pour le rétablissement d'une situation financière saine, passant entre autre par des appels de fonds exceptionnels et une politique proactive pour l'accueil de projets nouveaux en 2011.

ACTIVITES STATUTAIRES

Le Conseil de fondation (CF) s'est réuni une fois durant l'année, le 18 février 2010. Après la partie statutaire, le rapport final d'un projet a été présenté aux membres du CF par sa responsable et cette dernière a proposé les suites pour le démarrage d'une seconde phase. Le nouveau projet a ainsi pu bénéficier des remarques et des conseils des membres de l'assemblée, ainsi que de sa marraine. Ces échanges se sont avérés fructueux pour le lancement d'une nouvelle requête.

Les comptes et le rapport d'activité 2009 ont été acceptés par le DFI en date du 30 septembre 2010.